



<p><i>Les UEO sont des unités d'ouverture destinées à des non spécialistes de la discipline enseignée.</i></p>	<p><i>Pour toutes les UEO, un minimum de 15 inscrits est nécessaire à l'ouverture de l'UE sur le campus du Mans, à 10 sur le campus de Laval.</i></p>
<p><u>UFR ou service :</u> Antenne Droit Laval</p>	
<p><u>Intitulé de l'UEO :</u> Art Oratoire : l'art de la plaidoirie</p>	
<p><u>Description succincte de l'UEO:</u> Apprendre à construire une plaidoirie et à bien la présenter</p>	
<p><u>Responsable pédagogique :</u> Benoît Gruau</p>	<p><u>UEO déjà existante comme UEL :</u> Oui X Non <input type="checkbox"/></p>
<p><u>Semestre(s) d'ouverture :</u> Impair <input type="checkbox"/> Pair X</p>	<p><u>Horaires :</u> si possible, à Laval, le mercredi de 17 h à 19 h</p>
<p><u>Restrictions :</u></p> <p><input type="checkbox"/> aucune restriction</p> <p><input type="checkbox"/> public exclus ; si oui, précisez (<i>ex, tous les L1, les L3 de telle ou telle discipline, etc.</i>) :</p> <p><input type="checkbox"/> capacité d'accueil ; si oui, précisez : plafond : 25..... <i>justification : Ce cours exige de faire intervenir le plus possible étudiants avec des exercices d'art oratoire pour finir avec une simulation de procès</i></p>	
<p><u>Objectifs :</u> apprendre à l'étudiant à construire une plaidoirie à partir d'un cas pratique et être capable de pouvoir s'exprimer devant une vingtaine d'étudiants</p>	
<p><u>Programme :</u> ET/OU</p> <p><u>Progression pédagogique :</u></p> <p>- apprendre à bâtir un argumentaire, une plaidoirie en cinq parties (exorde, narration, affirmation, réfutation, péroraison) / - s'exercer à l'art oratoire par des exercices / joutes entre les étudiants / lire et proclamer des plaidoiries célèbres/ développer l'art de dire, regarder, se mouvoir, de jouer devant les autres étudiants / prendre connaissance d'un cas judiciaire, bâtir une véritable plaidoirie et la prononcer dans les conditions d'un vrai procès</p>	



Compétences visées :

- L'étudiant devra maîtriser les cinq parties de la plaidoirie,
- L'étudiant devra apprendre à s'exprimer en public
- L'étudiant devra s'approprier un cas judiciaire

Modalités de contrôle des connaissances :

OU

Modalités de validation/d'évaluation (par compétences?) :

- *Chaque prise de paroles (lecture, exercice de joute oratoire, plaidoirie dans une simulation de procès...) est notée*
- *La présence et la participation en cours est également notée*

Pré-requis éventuels :

Aucun pré-requis disciplinaire ne peut être attendu pour des UE s'adressant, par définition, à tout le monde, mais si des attentes particulières, des qualités ou des savoir-être sont attendus, les préciser ici (exemple : dans le cas de pratiques culturelles demandant de se mettre en scène, cela sera indiqué ici)

Cet enseignement n'appelle pas de pré-requis mais une envie d'apprendre à plaider et à convaincre son auditoire. Il nécessite un minimum de lectures (grands procès, affaires judiciaires en cours...)

Bibliographie :

- *Petit traité d'argumentation judiciaire et de plaidoirie (Daloz 2017-2018 - François Martineau)*
- *Les grandes plaidoiries des ténors du Barreau (Editions Pocket – Matthieu Aron)*
- *La parole est un sport de combat (JC Lattès Bertrand Périer)*

Je donnerai une liste plus importante en cours, comprenant notamment des ouvrages d'Aristote (Rhétorique), Bossuet (sermons), Badinter (l'exécution), Levy et Bredin (Convaincre), livres sur les grands procès (exorde du procès Salan, réquisitoire de l'affaire Ranucci), dvd Kiejman (les grands procès), A voix haute – la force de la parole (documentaire Bertrand Périer)...